Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260210-DCC26_006-DE

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ TERRE DES POSSIBLES
Département d'Ille-et-Vilaine
ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE
16, rue Louis Pasteur – BP 34 – 35240 RETIERS

RESSOURCES HUMAINES

DCC26-006

OBJET : ADOPTION DU RAPPORT 2026 SUR LA STRUCTURE ET L'EVOLUTION PREVISIONNELLE DES DEPENSES ET DES EFFECTIFS

Monsieur Dominique CORNILLAUD, Vice-Président en charge des Ressources Humaines et de la Culture, présente le rapport suivant :

Je vous rappelle que depuis 2016, en introduction aux orientations budgétaires, les collectivités de plus de 10 000 habitants doivent établir un **rapport de présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs c**omprenant :

- ❖ L'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Ceci étant exposé,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 20 Janvier 2026,

Il vous est proposé :

- ♦ *D'approuver le rapport 2026 sur l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.*

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE : Adoptée à l'unanimité

Voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :
- D'un recours administratif (articles L.410-1 à L.411-7 du CRPA)
- D'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes (articles R. 421-1 à R. 421-5 du CJA) ; délai initial de 2 mois prorogé en cas d'exercice de recours administratifs préalables.

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 035-243500634-20260210-DCC26_006-DE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 FEVRIER 2026

Le Conseil Communautaire, convoqué par lettre envoyée via le log[illegible] 2026, s'est réuni le 5 février 2026 à 19 heures 30, Salle polyvalente – 2 rue Victor Hugo 35240 RETIERS-, sous la Présidence de Monsieur Luc GALLARD, Président de Roche aux Fées Communauté.

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry RESTIF, Conseiller communautaire de Retiers.

Etaient présents :

AMANLIS	M Philippe ARONDEL, M Loïc GODET, MME Mireille COLLEAUX
ARBRISSEL	M Thomas BARDY
BOISTRUDAN	MME ANNE RENAULT
BRIE	MM Bruno PELLETIER, M Patrick ROBERT
CHELUN	M Christian SORIEUX
COËSMES	MME Marie Christine ATHANASE, M Luc GALLARD
FORGES LA FORET	M Yves BOULET
JANZE	M Jean-Paul BOTREL, M Dominique CORNILLAUD, M Jonathan HOUILLOT, MME Anne JOULAIN, MME Thérèse MOREAU, M Pierric MOREL, M Hubert PARIS, MME Martine PIGEON
MARTIGNE-FERCHAUD	MME Chrystelle BADOUD, MME Véronique BREMOND, M Patrick HENRY
RETIERS	M Joseph BOUE, M Benoît LUGAND, MME Annick PERON, M Thierry RESTIF, MME Véronique RUPIN
THOURIE	M Daniel BORDIER, M Cédric DANIEL

Etaient excusés :

EANCE	M Raymond SOULAS
ESSE	M Joseph GESLIN, MME Jeanne LORON
JANZE	MME Elisabeth BARRE VILLENEUVE
	MME Isabelle CEZE *(donne pouvoir à M PIERRIC MOREL)*
	M François GOISET *(donne pouvoir à MME Anne JOULAIN)*
LE THEIL-DE-BRETAGNE	M Hubert BLANCHARD, M Benoît CLEMENT
	MME Graziella VALLEE
MARCILLE-ROBERT	MME Isabelle COLAS *(donne pouvoir à MME Véronique RUPIN)*
	M Laurent DIVAY *(donne pouvoir à M BRUNO PELLETIER)*
MARTIGNE-FERCHAUD	M Alain MALOEUVRE
RETIERS	MME Isabelle ROLLAND *(donne pouvoir à M Benoît LUGAND)*
SAINTE-COLOMBE	M Julien RICHARD

PROPOSITION ADOPTEE PAR LE CONSEIL (29 présents / 5 pouvoirs)

Nombre de votants : 34 ; Voix pour : 34 ; Voix contre : 0 ; Abstention : 0

PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET DE ROCHE AUX FEES COMMUNAUTE AUTOMATIQUEMENT LE JOUR DE LA RECEPTION DE L'ACTE EN PREFECTURE

Le Président

Signé par : Luc Gallard
Date : 10/02/2026
Qualité : Président

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

Luc GALLARD

Le Secrétaire de séance

Roche aux Fées COMMUNAUTÉ

Signé par : Thierry RESTIF
Date : 10/02/2026
Qualité : VP RESTIF T - Secrétaire de Séance

TIF

ROCHE AUX FEES COMMUN